

Editorial

Madame, Monsieur,

La politique familiale est une politique de libre choix, d'organisation des prestations universelles autour de la parentalité, d'anticipation des nouveaux risques liés aux écrans et aux réseaux sociaux. L'actualité économique et sociale de cette année démontre l'importance de cette politique.

La fin d'année 2023 est également marquée par la redéfinition de la géographie prioritaire et le renouvellement des contrats de ville sous la forme de « contrats engagements quartiers 2030 ». L'année 2024 verra la signature du Pacte des Solidarités avec le Conseil départemental pour organiser la lutte contre la pauvreté. La démarche portée dans le cadre du SDSF aura vocation à s'articuler avec ces outils et opportunités pour compléter les priorités identifiées ou le maillage des actions. En effet, les croisements sont nombreux : lutte contre les inégalités, soutien à la parentalité, service public de la petite enfance, accès aux droits...

Nous arrivons au terme d'une première année de travail, actant les premières avancées de nos travaux et des engagements pris par chacun pour le succès de chaque action. Le temps dédié à l'interconnaissance entre partenaires, les nombreuses initiatives inspirantes, la mise en place d'actions concrètes tels que les ateliers de soutien à la parentalité, l'organisation de temps de répit parental, les cartographies sont autant d'outils concrets et opérationnels au service des familles dont nous pouvons nous féliciter.

Aux côtés des membres du CDSF, j'ai donc le plaisir de partager avec vous ces premiers résultats.

Cordiales salutations,

Nadège BAPTISTA
Préfète Déléguée à l'Égalité des Chances des
Hauts-de-Seine



Les axes stratégiques 2022-2026



Accès aux services

- Garantir la pérennité de l'offre et des structures
- Garantir la qualité et la diversité de l'offre
- Garantir un maillage équilibré du territoire en fonction des besoins
- Assurer une communication efficiente et complète à destination des familles



Inclusion

- Favoriser l'accès aux droits et l'inclusion numérique
- Favoriser les actions à destination des publics précaires
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap

Actualité nationale

Les grandes réformes de la COG 2023-2027 de la branche Famille de la Sécurité sociale

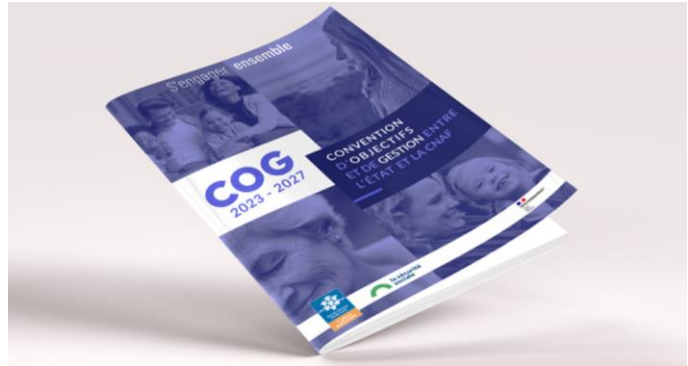


La **COG 2023-2027**, signée entre l'Etat et la Cnaf l'été dernier, définit les priorités d'intervention et les moyens des Caf pour 5 ans.

Elle porte **deux enjeux principaux** :



- Revenir à une meilleure qualité de service attendue par nos concitoyens,
- Mettre en œuvre des projets porteurs de progrès pour tous.



COG 2023
2027

2 enjeux principaux,
10 ambitions
majeures

Solidarité à la source, Service public de la petite enfance, déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé... les projets programmés pour ces 5 prochaines années place résolument les Caf au cœur des politiques familiales et sociales.



Comment les Caf vont-elles contribuer à la mise en place du Service public de la petite enfance ?

Les Caf mobiliseront d'ici à 2027 **1,5 milliard d'euros** de plus par an pour permettre à chaque enfant de 0 à 3 ans de bénéficier d'une solution d'accueil individuel ou collectif de qualité. Afin d'accompagner tous les parents pour en trouver une, elles financeront **450 animateurs de Relais petite enfance** supplémentaires. Les Caf pourront s'appuyer sur de nouvelles modalités de conventionnement plus incitatives avec les collectivités locales. Les territoires, où le déséquilibre entre offre et demande de solutions d'accueil est le plus fort, seront particulièrement soutenus.



Comment les Caf vont-elles bâtir la Solidarité à la source ?

Il s'agit d'une réforme majeure qui vise à simplifier la vie des allocataires, et notamment des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) et de la prime d'activité. Le « **pré-remplissage** » des demandes de prestations à horizon 2025 permettra de lutter contre le non-recours aux prestations, fiabiliser les déclarations et renforcer la stabilité des droits.

Pour répondre aux enjeux et défis de son territoire, la Caf des Hauts-de-Seine est en train d'élaborer son **contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion** : le CPOG, courant sur la même période que la COG. **Véritable feuille de route contractualisée** entre la Caf et la Cnaf, il s'appuie sur un diagnostic territorial*, qui permet de dresser – en croisant les regards des différentes parties prenantes - les enjeux et les défis de l'organisme pour les 5 années à venir. **Le CPOG sera voté par le Conseil d'administration de la Caf puis signé courant février 2024.**

L'actualité des comités thématiques

Les comités thématiques se sont réunis à trois reprises en **février, juin et septembre 2023**.

Ils ont rassemblé environ **50 personnes** sur chacune des trois sessions, ce qui témoigne d'une belle dynamique partenariale. Les contributeurs occasionnels ont été bien présents et ont pu apporter leur expertise et leur capacité de proposition pour la finalisation de la feuille de route des groupes pour la période en cours.

De nouveaux représentants de l'Etat et du Département ont participé aux comités parentalité et animation de la vie sociale sur les sessions 3

Retour sur la 1^{ère} année de travail



Petite enfance



- Session 1 : 16 participants dont 6 contributeurs occasionnels, 8 personnes excusées
- Session 2 : 19 participants dont 5 contributeurs occasionnels, 8 personnes excusées
- Séance 3: 14 participants dont 1 contributeur occasionnel, 8 personnes excusées



Enfance-jeunesse

- Session 1 : 12 participants, dont 2 contributeurs occasionnels
- Session 2 : 9 participants dont 2 contributeurs occasionnels, 7 personnes excusées
- Séance 3: 10 participants dont 3 contributeurs occasionnels, 2 excusés et 7 absents



Parentalité

- Session 1 : 11 participants, dont 3 contributeurs occasionnels, 2 personnes excusées
- Session 2 : 12 participants dont 4 contributeurs occasionnels, 4 personnes excusées, 6 personnes absentes
- Séance 3: 9 participants dont 4 contributeurs occasionnels, 1 excusée, 5 absents



Animation de la vie sociale

- Session 1 : 7 participants dont 2 contributeurs occasionnels, 11 personnes excusées
- Session 2 : 12 participants dont 4 contributeurs occasionnels, 16 personnes excusées (peu de villes présentes)
- Séance 3 : 7 participants, 13 personnes excusées

Petite enfance



Entre Juin 2022 et septembre 2023



5 Réunions du Comité

15 Participants en moyenne



Comitologie initialement prévue

Référents : Domitille ALBAN-GUILLERM, Responsable du service expertise et développement, Frédéric GUILLAUME, Responsable des modes d'accueil de la petite enfance, Département des Hauts-de-Seine, Préfecture des Hauts-de-Seine

Membres : Ville de Rueil-Malmaison, ville de Suresnes, Département des Hauts-de-Seine, ville de Fontenay-aux-Roses, Pôle Emploi 92, Caf 92, Ville de Boulogne-Billancourt, DRIEETS, ville de Courbevoie, MSA 78 et 92

Contributeurs occasionnels : FEPEM, Réseau d'EAJE La Flotille, GIP Activity

Actions déployées

- **Des actions coordonnées autour de l'attractivité des métiers**: une formation de préparation à l'obtention de l'agrément proposée aux BRSA et demandeurs d'emploi; une campagne de communication; des expérimentations en matière de formations des professionnels d'EAJE portées par la CAF et certaines villes; des actions locales pour soutenir les créations de MAM
- Un travail en cours d'outillage des RPE sur la relation employeur: formation, analyse de pratique

Fonctionnement des comités – bilan et propositions

- Un temps précieux d'interconnaissance entre les acteurs et institutions et des points d'actualité riches
- Le développement d'une vision plus globale de la situation dans le département
- Mais des enjeux de valorisation des actions concrètes menées entre les comités thématiques repérés et un manque de temps de travail entre les comités pour avancer sur les enjeux repérés



Prochaine réunion
08/02/2024

Enfance- Jeunesse

Entre Juin 2022 et septembre 2023



5 Réunions du Comité
10 Participants en moyenne



Comitologie initialement prévue

Référents : Domitille ALBAN-GUILLERM, Responsable du service expertise et développement territorial (SED), Caf 92; David LAJEUNESSE, Chef de service de coordination territoriale, Département des Hauts-de-Seine; Christel JALLADE, Conseillère pédagogique 9ème circonscription Nanterre, DSDEN 92

Membres : DSDEN, Ligue de l'enseignement 92, SDJES, Caf 92, villes de Suresnes et Fontenay-aux-Roses, Fédération des centres sociaux, URHAJ Ile de France

Contributeurs occasionnels : Secours Catholique 92, SAIS 92, PAEJ, Association Les Jeunes de la Plaine

Actions déployées

- Un travail en cours par la SDJES d'**identification des pratiques déployées par les communes pour identifier les bonnes pratiques en matière d'actions passerelles**
- Une action spécifique autour de l'**utilisation de l'environnement numérique de travail à destination des parents**: un travail d'enquête réalisé par la CAF pour identifier des structures financées par la CAF et associant à leurs modalités d'intervention habituelles un volet spécifique relatif à l'appropriation des ENT. Le SDJES s'engage également à identifier les pratiques déployées par les communes via le réseau PEDT
- La **création de webinaires d'accès aux droits à destination des professionnels des FJT** pour présenter les démarches d'accès aux droits et l'identification de **nouvelles pistes de réflexion pour faciliter l'accès aux droits des jeunes** identifiées dans le cadre du comité avec la participation de l'URHAJ

Fonctionnement des comités – bilan et propositions

- Un temps précieux d'interconnaissance entre les acteurs et institutions
- Une instance qui permet l'auto-formation et le partages d'initiatives et de réalités de terrain
- Un groupe pluri-partenarial très pertinent
- Néanmoins, un turnover des membres important et des acteurs qui ne sont pas toujours présents et un comité qui aborde des sujets très vaste de l'enfance à la jeunesse
- Un besoin de clarifier la déclinaison opérationnelle entre les attentes du CDSF et les travaux des comités

Parentalité

Entre Juin 2022 et septembre 2023



5 Réunions du Comité
11 Participants en moyenne



Comitologie initialement prévue

Référents : Aurélie MARITAZ, Responsable du pôle vie sociale et parentalité, Caf 92, Isabelle LANDEMAINE, Responsable Unité Evaluation du Service des Solidarités Territoriales 8, Département 92, Camille GAUTARD, déléguée de la Préfète Villeneuve-la-Garenne

Membres : Education nationale, ville de Suresnes, ville de Courbevoie, ville de Boulogne-Billancourt, Ville de Rueil-Malmaison, services CAF, CSC Yannick Noah, CSC Maison des Part'ages, CSC Grésillons

Contributeurs occasionnels : TGI Nanterre, SAIS, Espace rencontre Entr'Actes, CSC Fossés Jean, CSC Malakoff

Actions déployées

- Un travail engagé pour **identifier et recenser les actions à destination des parents d'adolescents** et plusieurs échanges menés avec des acteurs de terrain. La volonté d'**organiser une rencontre** avec l'ensemble de ces acteurs au 1^{er} trimestre 2024 pour proposer des actions communes de sensibilisation des parents d'adolescents
- Une analyse réalisée dans le cadre du comité sur la **situation des espaces rencontre et des services de médiation familiale** et un travail de mise à jour des informations réalisés par la CAF (listing et cartographie). Des échanges menés sur le volet financier des espaces rencontre et un temps de travail à prévoir entre la DRIETTS, la CAF, la justice et le Conseil Départemental pour échanger sur le maillage des espaces rencontre
- Une **réflexion menée sur la notion de répit parental**: plusieurs acteurs sont venus présenter leurs actions et les difficultés auxquelles ils font face. Un travail de recensement des acteurs est en cours

Fonctionnement des comités – bilan et propositions

- Un temps précieux d'interconnaissance entre les acteurs et institutions et des points d'actualité riches
- Des interventions d'acteurs de terrain très pertinentes pour questionner certaines actions, éclairer certaines problématiques et confronter des idées
- Mais des enjeux repérés autour de la régularité de présence de certains membres et sur la difficulté à avancer réellement sur les actions entre les comités

Animation de la vie sociale

Animation de la vie sociale

Entre Juin 2022 et septembre 2023



5 Réunions du Comité
8 Participants en moyenne



Comitologie initialement prévue

Référents : Aurélie MARITAZ, Responsable du pôle vie sociale et parentalité, Caf 92, Sophie MORLET, Déléguée fédérale, Fédération des centres sociaux, Camille GAUTARD pour Chaharazed BOUSLAH, Déléguée du préfet des Hauts-de-Seine - Communes du sud

Membres : Ville de Courbevoie, ville d'Asnières-sur-Seine, ville de Courbevoie, ville de Boulogne-Billancourt, ville de Fontenay-aux-Roses, MSA 78-92, CSC ville de Colombes, CSC ville de Malakoff, CSC ville de Villeneuve-la-Garenne, CSC ville de Vanves, CSC ville d'Asnières, CSC ville de Nanterre, CNAV, UDCCAS, Maisons France Services

Contributeurs occasionnels : divers CSC ou villes, association NAHDA, Tous au Web, CPAM

Actions déployées

- Un travail engagé autour du déploiement des pactes de coopération: Evaluation de la charge administrative des directions auprès de plusieurs CSC; Travail et partages sur les conditions d'amélioration de la charge administrative; accompagnement des démarches de renouvellement d'agrément CAF; Evaluation de trois pactes de coopération conduites
- Concernant le travail d'amélioration de la coordination des actions des structures en matière d'accès aux droits, plusieurs actions menées: ateliers numériques sur le territoire des Hauts-de-Seine; soutien financier des acteurs de la médiation numérique dans l'animation d'ateliers à destination des usagers, travail de recensement des acteurs et dispositifs à travailler en ligne avec la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique

Fonctionnement des comités – bilan et propositions

- Un temps précieux d'interconnaissance entre les acteurs et institutions
- La définition d'un cadre partagé avec des propositions concrètes.
- Mais, un manque de visibilité du SDFS partagé par les membres et el constat d'un turnover fréquent au sein des institutions présentes
- Un besoin de clarifier la déclinaison opérationnelle entre les attentes du CDSF et les travaux des comités et de revoir la comitologie du comité pour avoir davantage d'institutions autour de la table telles que l'Etat et le Conseil Départemental

Actualités thématiques

Focus sur la mise en place de référents locaux d'accès aux droits



Afin de favoriser le développement de dynamiques de réseaux des acteurs de l'accès aux droits sur les territoires, nous présentons les **témoignages de deux directions de centres sociaux** : le centre social du Petit-Colombes à Colombes et le centre social Valérie Méot à Nanterre.

Comment est née cette coordination locale des acteurs ?

A Colombes, la création du réseau d'accès aux droits est née en 2022 du constat partagé d'un nombre très important de personnes orientées vers le centre social pour toutes sortes de demandes. Le centre social réorientait les personnes vers différentes structures sans forcément trouver de réponse. Face à ce constat, il y a eu nécessité de clarifier les rôles de chacun.e. Le centre social a donc réuni l'ensemble des acteurs et proposé une coordination locale. A Nanterre, le relai existe depuis plusieurs années. La première raison de la création du réseau était également les difficultés rencontrées dans l'orientation des personnes et la nécessité de se rencontrer, pour avancer et trouver des solutions aux problématiques liées à des situations complexes ou à des besoins d'actions collectives de prévention. De plus, le quartier étant excentré, la création de ce réseau s'est d'abord faite avec les acteurs du quartier du Petit Nanterre

« L'identification des structures a été faite par le centre social à partir des dossiers concrets car nous connaissions les acteurs. Certains venaient déjà dans le centre pour porter des actions. L'objectif était d'améliorer la fluidité des échanges entre nous et de bien identifier les interlocuteurs. »

Comment cela s'organise concrètement ?

A Colombes, Le réseau se rencontre **4 à 5 fois par an**. Le pilotage est co-porté par la direction du centre social, la direction du CCAS et la direction du SST afin de garantir la prise de décision locale.

A Nanterre, le réseau se rencontre **3 fois par an** : en septembre pour définir la feuille de route de l'année, en janvier pour faire un point d'étape et en juin pour faire le bilan. Le pilotage est co-porté par la médiatrice sociale du centre social et la responsable de l'accueil à la Ville de Nanterre. Cela nécessite de dégager en général **entre 2h et 4h par semaine** de temps pour le centre social.

« La présence de ces trois directions ont permis aux directions d'autres services de s'engager dans le réseau comme la direction du Service Proximité CAF ou encore la direction du CIDFF »

Pouvez-vous donner quelques exemples de résultats du réseau ?

A Colombes, les objectifs du réseau étaient d'abord de mieux se connaître et fixer des objectifs communs. Le réseau a permis **d'identifier dans chaque structure un référent** « réseau accès aux droits » qu'il est possible de joindre directement en complément de la création de fiches de liaison pour une meilleure orientation des publics entre nous. L'aspect **communication à destination des habitants** pour faire connaître les initiatives portées par les habitants a donné lieu à la création d'une plaquette de communication commune pour que chacun puisse orienter les personnes vers les actions collectives des uns et des autres. L'accent a été mis sur un effort de **co-construction d'actions collectives sur des sujets qui préoccupent les usager.e.s.**

A Nanterre, des temps de **formation à destination des professionnel.les**, et des temps **d'analyse de pratiques** permettent de favoriser les échanges et le travail conjoint. Une plaquette commune de **communication** est créée tous les ans où on retrouve toutes les permanences d'accès aux droits sur le quartier.

En quoi cela améliore-t-il le service rendu à la population ?

Le réseau d'accès aux droits est une nécessité afin de **mieux orienter et accompagner les usager.es**. Dans les deux territoires, depuis la création du réseau Accès aux droits, la qualité de l'orientation s'est améliorée et cela facilite la prise en compte globale et l'orientation vers d'autres actions comme les cours de français par exemple. C'est un outil indispensable à la dématérialisation. Cela nous permet également de connaître les suites de nos orientations. Cela a permis aussi de **se rendre compte ensemble des réalités collectives et problématiques du quartier** et de pouvoir se mobiliser ensemble pour alerter sur ses enjeux. Ce réseau a aussi un rôle de **veille** du territoire. Le réseau permet aussi de s'entraider et de se tenir informer pour mieux répondre aux besoins des usager.es.

Que conseillerions vous aux acteurs d'une autre commune qui souhaiteraient initier la même démarche ?

Il est important d'être organisé autour d'un **co-pilotage structuré et formalisé**, associant des directions. La présence de certains partenaires, notamment le SST semble incontournable. Les premières actions pourraient porter autour du **circuit d'orientation** entre partenaires (notamment via des fiches de liaison et / des référents identifiés) puis la mise en place d'actions conjointes dynamisera le réseau autour de besoins spécifiques au territoire.

Les centres sociaux ont souvent un axe de leur projet social consacré exclusivement à l'accès aux droits qui est agréé par la CAF et validé par les autres partenaires institutionnels. Celui-ci apporte de la visibilité sur 5 ans en matière d'accès aux droits et des coopérations effectives. Le besoin d'un **financement consolidé** avec plusieurs institutions pour l'ensemble de l'action « accès aux droits » reste un enjeu fort afin de pérenniser les actions dans la durée et pouvoir dégager des moyens : accompagnement de la dématérialisation, permanences sociales, orientations, animation du réseau accès aux droits.

Actualités thématiques

Une vidéo pour développer l'attractivité du métier de référent « familles » en centre social

Le **réseau des centres sociaux** est soumis à des tensions élevées pour assurer le recrutement de ses référents « familles »

Sur les **32 centres sociaux adhérents** à la Fédération départemental des centres sociaux, **15** ont connu, en l'espace de trois ans, un ou plusieurs changements de référent « familles » . Actuellement, **6 postes** restent vacants sur le département

En responsabilité de la mise en place d'actions destinées à accompagner les parents, favoriser la cohésion intrafamiliale et renforcer les liens sociaux entre les familles issues d'un même quartier, le **référent « familles » occupe un poste clé**, auquel la Caf accorde une attention particulière au titre de l'examen des critères d'agrément des centres sociaux

Le changement du professionnel en charge de cette fonction peut donc provoquer des incidences tant sur l'organisation du centre social, que sur les familles qu'il accompagne. Aussi, pour endiguer la pénurie de référent-familles, la Fédération des centres sociaux, appuyée financièrement par la Caf des Hauts-de-Seine, a donc pris **l'initiative de réaliser une vidéo de promotion de ce métier**



Cette **vidéo**, accessible au lien suivant, sera prochainement diffusée dans les écoles et les Universités afin de valoriser l'étendue des missions exercées par les centres sociaux et d'attirer les étudiants qui correspondent au profil recherché vers le métier de référent « familles » : <https://vimeo.com/861778750/c2e8de21c8?share=copy> (durée : 2 minutes 30)

Actualités thématiques

Focus sur les webinaires de diffusion du guide national sur les troubles du neuro développement



Comment sensibiliser les professionnels de la petite enfance à la détection précoce des troubles du neuro-développement ?

Dans le cadre de la campagne de déploiement du livret pédagogique « **Parents et professionnels de la petite enfance, soyons attentifs ensemble au développement de votre enfant** », élaboré sous l'égide de la Cnaf et de la délégation interministérielle à l'autisme et aux troubles du neuro-développement (DIA-TND), la Caf a proposé aux professionnels de la petite enfance de **participer à deux Webinaires de présentation**.

Elle s'est appuyée pour cela sur l'intervention d'un pédiatre du Centre d'action médico-sociale précoce (Camps) de Châtenay-Malabry et responsable de la Plateforme de diagnostic autisme de sécurité des Hauts-de-Seine (PDAP 92) mais aussi sur les participations du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, de l'association du service d'accompagnement à l'inclusion sociale (SAIS 92), d'une administratrice de l'association Autistes sans frontières 92 et présidente d'un service d'aide à domicile spécialisé « Autrement Cap » à Vanves, qui a apporté son témoignage en tant que mère d'un enfant autiste sur le bénéfice de la prévention précoce.

Pari réussi : Plus de 250 professionnels de l'accueil collectif ont répondu présents !

Ils peuvent désormais s'appuyer sur le guide pour :

- exercer leur regard et leur attention au développement de l'enfant
- formaliser les signes d'alertes
- objectiver leurs inquiétudes et les aborder avec les parents sans tabou ni alerte excessive
- répondre de manière adaptée aux besoins spécifiques des enfants
- mieux accompagner et orienter les parents vers les professionnels compétents

Actualités thématiques

Focus sur la formation des assistants maternels

L'ACIFE propose des ateliers de mise à niveau pour les formations d'assistante maternelle. Il n'y a pas eu assez de candidatures pour organiser une session, mais l'ACIFE propose de se rendre directement sur les temps d'information collective à l'agrément et d'organiser des entrées et sorties en continu.

Le département des Hauts-de-Seine propose également de pouvoir **identifier des candidats à plusieurs stades** (RIPA, au moment des évaluations de la formation, après l'échec de la formation).



Focus sur quelques initiatives inspirantes autour de l'accompagnement de parents d'adolescents sur le Département

Dans le cadre du comité parentalité, plusieurs acteurs sont venus présenter des actions, dispositifs, initiatives déployées pour accompagner les parents d'adolescents dans leur rôle de parents. L'objectif est de valoriser ces actions, les faire connaître et identifier collectivement comment aller plus loin pour accompagner un maximum de familles qui ont des questions ou peuvent rencontrer des difficultés:



- Des **temps de répit parental** organisés par l'**association Coup de Pouce** et financés par la protection de l'enfance. Un accueil séquentiel de jour et/ou de nuit des adolescents permet de soulager les parents.



- Des **groupes de parole** organisés par la **Maison des Adolescents** un samedi par mois, à destination des parents d'adolescents. Des infirmiers ou psychologues rencontrent des familles en difficultés et volontaires.



- La **maison des familles à Suresnes** accueille les parents d'adolescents autour d'ateliers pour échanger avec des professionnels et d'autres parents.



- La mise en place **d'ateliers de sensibilisation au harcèlement scolaire** par les établissements scolaires à destination des parents dans le cadre du **programme PHARE**.



- La mise en place de plusieurs projets portés par **le CLAVIM à Issy-les-Moulineaux**: lieu d'accueil et d'écoute, conseil conjugal, médiation parents/ adolescents; groupes de paroles entre mères de famille dont les enfants sont auteurs ou victimes de violence; clinique de la concertation en partenariat avec le Département pour accompagner les enfants en détresse. Par ailleurs, une équipe d'animation et de prévention des 11-15 ans et des 16-25 ans travaillent étroitement avec les parents sur différentes problématiques repérées.

Calendrier 2023/24



Les travaux en cours de l'année 2023-2024, en un coup d'œil

20 octobre 2023
✓ Comité de pilotage



1^{er} Décembre 2023
✓ Réunion du CDSF

Février 2024
✓ Prochaine réunion des comités thématiques

- Petite enfance
- Parentalité
- Animation de la vie sociale
- Enfance et jeunesse



Mai 2024
✓ Comités thématiques

Partenaires



Vos contacts

Lorraine CANTON

Directrice adjointe – direction des prestations familiales et action sociale
Lorraine.canton@cafnanterre.cafmail.fr



Julie JAFFRE

Consultante – directrice de mission
jjaffre@kpmg.fr

